Nations Unies S/2005/323



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 mai 2005
Français
Original: anglais

Lettre datée du 10 mai 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan a été créé, à la demande du Gouvernement, pour aider à la stabilisation de la situation au Tadjikistan après le conflit. Depuis le retrait de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan en 2000, le Bureau assure l'encadrement politique et la direction des activités de consolidation de la paix du système des Nations Unies dans le pays. Avec l'Équipe de pays des Nations Unies et en coopération avec les autorités tadjikes à tous les niveaux, les partis politiques, la société civile et les pays donateurs, le Bureau travaille à l'instauration de conditions et de mécanismes nationaux autonomes propres à rendre le processus de paix irréversible. Il facilite la poursuite du dialogue national et de la réconciliation, s'emploie à renforcer les institutions démocratiques et les mécanismes de prévention des conflits, encourage l'état de droit et contribue à la création de capacités nationales dans le domaine des droits de l'homme.

Grâce à cinq années d'activités de consolidation de la paix, la société tadjike est en bonne voie de guérison après la guerre civile. Il reste cependant beaucoup à faire pour renforcer l'unité nationale et consolider la paix. À cette fin, et en coopération avec les autorités centrales et locales, le Bureau a organisé en 2004 huit réunions du club de discussion politique dans toutes les régions du pays. Plus de 1 000 représentants du Gouvernement, militants politiques et membres de la société civile y ont participé. Ces réunions ont favorisé de nouvelles formes de partenariat social entre le Gouvernement et la société civile et aidé à responsabiliser les administrations locales et à les rendre plus transparentes. Elles ont permis aux partis politiques de présenter leur programme pendant la période préélectorale et entraîné l'adoption d'amendements à la loi électorale tadjike qui la rendent plus conforme aux normes internationales. Le Bureau a continué de jouer un rôle unique de facilitation tranquille, en particulier pour les questions les plus sensibles et les plus controversées.

Sur la recommandation d'une mission d'évaluation des besoins électoraux conduite par les Nations Unies, le Bureau a élaboré et encadré la mise en œuvre d'un projet d'assistance technique en vue des élections législatives de février 2005. Plus de 13 000 agents électoraux et de 300 commissaires électoraux de district ont été formés aux procédures électorales dans les 41 districts du pays, tandis que plus de 250 représentants des médias locaux étaient mis au courant des procédures électorales et des lois pertinentes. Ce projet représentait l'apport le plus important

05-34930 (F) 190505 190505

au renforcement de l'administration électorale nationale depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1991.

Dans le but de renforcer les capacités nationales en matière de prévention des conflits, le Bureau a organisé des stages de formation pour 20 instructeurs tadjiks qui, à leur tour, ont appris à plus de 220 agents des administrations locales, militants politiques, représentants des médias et dirigeants communautaires à bien mettre en œuvre les mécanismes de prévention et de résolution des conflits.

Pour renforcer le respect de l'état de droit, le Bureau a facilité la réforme des forces de l'ordre et le passage à des activités de maintien de l'ordre en temps de paix. La police civile du Bureau et des conseillers pour les droits de l'homme ont formé le personnel du Ministère de l'intérieur aux normes relatives aux droits de l'homme, à la criminalistique et aux méthodes modernes de maintien de l'ordre, parvenant, dans le cadre d'un projet, à préparer 40 instructeurs du Ministère de l'intérieur qui, à leur tour, ont formé 1 080 agents de ce ministère dans tout le pays. Le Bureau a également fourni une assistance technique et permis à des fonctionnaires du Ministère de suivre des cours dans des écoles de police de pays d'Europe de l'Est.

Pour ce qui est des droits de l'homme, le Bureau a aidé au renforcement des capacités nationales dans les domaines de l'établissement des rapports à présenter au titre de divers instruments et de leur mise en œuvre, de la protection juridique des citoyens et de la sensibilisation aux droits de l'homme. Il a facilité l'établissement des rapports nationaux au titre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, de la Convention contre la torture et autres traitements ou peines cruels, inhumains ou dégradants et des deux Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme. L'établissement de ces rapports a favorisé le dialogue et la coopération entre le Gouvernement, les organisations non gouvernementales et la société civile.

Le Bureau a aidé le Gouvernement à s'acquitter de ses obligations au titre des instruments internationaux en modifiant la législation nationale et, en coopération avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme, en renforçant les normes relatives aux droits de l'homme et leur respect dans le système judiciaire et la fonction publique. Outre qu'il a coordonné les activités de défense des droits de l'homme menées par des acteurs locaux et internationaux au Tadjikistan, le Bureau a suivi de près l'évolution de la situation dans ce domaine et conseillé les autorités dans des affaires politiquement délicates.

Étant donné le rôle important et très constructif joué par le Bureau, et le fait que le pays a toujours besoin d'une aide pour consolider la paix après le conflit, ainsi que pour donner suite à la demande du Gouvernement tadjik, je compte prolonger les activités du Bureau pour une nouvelle période d'un an, jusqu'au 1er juin 2006.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**